



*Mairie de
Boissy La Rivière*

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT : ESSONNE**

**DELIBERATION 15/2024
De la commune de BOISSY LA RIVIERE**

**Séance du 23 mai 2024
Convocation : 17 mai 2024**

L'an deux mil vingt-quatre et le 23 mai à 19h30, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur, Dominique LEROUX, Maire de Boissy la Rivière.

Présents : Patrice COCHET – Bruno GAUFILLET - Olivier LARCHER – Virginie LAZA – Stéphanie LEGRIS - Johanne LEIGNADIER — Gilles TOURNIER - Dominique LEROUX - Vincent ROUDAUT - Robert BECH– Véronique RIAUD

Absents excusés : Pascal GUERIN - Valérie JUNOT

A donné pouvoir à : Valérie JUNOT à Dominique LEROUX

Secrétaire de séance : Patrice COCHET

Objet : Subventions associations - Année 2024

Vu la demande de subvention sollicitée par l'association A.G.B en date du 02 mars 2024 par courrier.

Considérant que l'association A.G.B a satisfait à l'obligation administrative de demande de subvention formulaire c Valérie JUNOT Cerfa n°12156*06 incluant son engagement au contrat républicain.

Le conseil municipal **DECIDE** d'accorder les subventions suivantes prévues à l'article 65748 du budget primitif 2024

- Association Gymnastique A.G.B 200 €

Nombre de membres :

En exercice : 13

Qui ont pris part à la délibération : 12

Pour : 12

Contre : 00

Abstention : 00

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait à Boissy la Rivière